



## TARIFS COMMUNAUX 2018

<b>Cirques</b>	Marionnettes	70,00
	podium animation	125,00
	petits cirques (chapiteau < 300 m <sup>2</sup> )	225,00
	cirques moyens (chapiteau de 300 m <sup>2</sup> à 800 m <sup>2</sup> )	345,00
	grands cirques (chapiteau > 800 m <sup>2</sup> )	560,00
	caution par spectacle	550,00
<b>droits de place marché</b>	hors saison le ml	1,00
	saison - abonnés le ml (du 15/06 au 15/09)	2,00
	saison - occasionnels le ml	4,00
	branchement électrique - hors saison (vitrine réfrigérée - rôtissoire)	2,00
	branchement électrique - saison (vitrine réfrigérée - rôtissoire)	4,00
<b>camions outillage</b>	tarif idem marché	
<b>Occupation domaine public</b>	terrasses mobiles (commerçants) par m <sup>2</sup> /an	15,00
	Terrasses avec plancher (commerçants) par m <sup>2</sup> /an	16,50
	entreprises : droit fixe	16,50
	plus par m <sup>2</sup> et par jour	0,55
	caution	250,00
<b>camping-cars</b>		<b>Basse Saison / Haute Saison</b> (1 <sup>er</sup> novembre – 31 mars) / (1 <sup>er</sup> avril – 31 octobre)
	par emplacement et par nuit	<b>7,50                      9,50</b>
	à partir de la 3 <sup>ème</sup> nuit	<b>10,00                      12,50</b>
	Grande marée par nuit ( plus de 100 de coefficient) ouverture Exceptionnelle de parkings (loch et autres) : <b>tarif unique 5 €</b>	
<b>Fourniture et pose de buses</b>	fourniture, pose de buses et remblaiement par ml	
	Ø 200 P V C le ml	35,00
	Ø 300 P V C ou ECOPAL le ml	40,00
	Ø 300 Béton 135 a le ml	45,00
	fourniture de regard : l'unité	100,00
<b>Aménagement de trottoir (bateau)</b>	Forfait ( finition sablée) 4ml maximum	260,00
<b>concessions cimetières</b>	concession ordinaire : 30 ans	400,00
	concession ordinaire : 15 ans	200,00
	espace funéraire : 30 ans	200,00
	espace funéraire : 15 ans	100,00



Bibliothèque	<b>Abonnement</b>		<b>Public</b>		<b>Tarif</b>	<b>Nombre de documents</b>		
	Payant annuel (date à date)		Résidents principaux Résidents secondaires Personnes hors commune Propriétaires Mobil-home		14€	15		
	Payant semaine		Personnes de passage		6€	15		
	Gratuit		Employés communaux (COS) Assistants maternelles Structures municipales Carte découverte de 3 mois pour nouveaux arrivants			15 15 30		
		<b>Nature</b>		<b>Tarifs</b>				
		Pénalité de retard de restitution des documents		1€, par document				
		Remplacement de la carte d'inscription		2€				
Cantine scolaire, ALSH	<b>Propositions pour les inscrits réguliers en fonction du quotient familial :</b>							
	0 à 560	561 à 900	901 à 1200	1201 à 1500	1501 et plus	Parents travaillant sur Damgan	Extérieur	
A partir de 2018 et s	2€73	2€83	2€83	2€88	2€88	3 €	3€24	
<p>Pour les petits enfants de Damganais et pour les enfants sur le territoire de la Communauté de Communes, le tarif applicable est fixé à 2,88 €.</p> <p>Pour les parents travaillant sur la commune et mettant leurs enfants à l'école, au périscolaire, et à l'ALSH, le montant est fixé à 3€.</p>								
Cantine tarif adulte	Proposition pour les adultes : 5€70							
ALSH (hors cantine)	<b>QF</b>	<b>0 à 500</b>	<b>501 à 900</b>	<b>901 à 1200</b>	<b>1201 à 1500</b>	<b>1501 et plus</b>	<b>Parents travaillant sur Damgan</b>	<b>Extérieur</b>
	Journée	9,10 €	11,20	12,70	13,80	14,80	15,60	17,30
	2 <sup>ème</sup> enfant	8,10	10,20	10,70	11,70	12,20	13,10	14,80
	3 <sup>ème</sup> enfant	7,10	8,20	8,70	9,20	10,20	10,90	12,20
	matin	4,30	4,80	4,80	5,30	5,80	5,95	6,30
	Après- midi	4,80	5,30	5,30	5,80	6,30	6,45	6,80
<p>Pour les petits enfants de Damganais et pour les enfants sur le territoire de la Communauté de Communes, le tarif applicable est celui correspondant à la tranche 1501 et plus.</p> <p>Pour les parents travaillant sur la commune et mettant leurs enfants à l'école, au périscolaire, et à l'ALSH, le montant est fixé selon la grille détaillée plus haut.</p>								

Accueil jeunes	<p style="text-align: center;">ADHESION ANNUELLE</p> <p style="text-align: right;">Tranche 1 : 6,00 € Tranche 2 : 7,00 € Tranche 3 : 8,00 €</p> <p style="text-align: right;">SORTIE A THEME : 10,00 € SORTIE CINEMA DAMGAN ET PISCINE : 2,00 € SORTIE STANDARD : 4,00 €</p>
<p>Activités estivales</p> <p>Marché nocturne, vide grenier etc.</p>	<p style="text-align: center;">Marchés nocturnes : Le MI :4 € pour l'inscription de marchés nocturnes à tous les marchés (8 mercredis) et à l'avance Le MI : 5 € pour l'inscription au marché nocturne à titre régulier mais occasionnel (exemple 3 marchés nocturnes sur les 8 de la saison) et à l'avance</p> <p style="text-align: center;">Dans tous les cas : branchement électrique : 2 €</p> <p style="text-align: center;">Vides greniers : 4,20 € le MI</p> <p style="text-align: center;">Spectacle de chant et théâtre organisé par la Commune le 23 février 2018 Tarif unique 5 €</p>
Cabines de plage	180 € /an
Piscine temporaire (domaine public devant le bâtiment SNSM)	350 €
Tennis Occupation terrains du Loch	70 € pour une semaine hors période estivale 560 € pour la saison estivale juillet – août (montant forfaitaire en fonction de la convention à conclure)

Art. 2 DIT que les tarifs concernant les ports et mouillages sont inchangés.

Art. 3 DIT que les recettes seront encaissées sur le budget communal 2018 et suivants, et sur le budget Port et Mouillages 2018 et s.

**Fait et délibéré en Mairie, les  
jour, mois et an que dessus**

**Au registre sont les  
signatures ;**

**P/ COPIE certifiée Conforme,**

**Le 21/12/2017**

**Le Maire**

**Jean Marie LABESSE**